

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de la Commune de VAL-REVERMONT s'est réuni à 20 h 00 au nombre prescrit par la Loi à la mairie de TREFFORT, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Monique WIEL.

Secrétaire de séance : Jean-Luc LEBOEUF

Convocation et affichage le 19 mai 2023

Membres présents : AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, CARON Laetitia, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HARNAL Maryline, JOLY Olivier, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Frank, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, TEISSIER Hélène, THEVENARD Béatrice, WIEL Monique.

Excusés : BULIN Bérangère (pouvoir donné à O. JOLY), MONCEL Alain, PARRAIN Noël (pouvoir donné à M. WIEL).

Public : une personne

### Ordre du jour du Conseil :

- Approbation du dernier procès-verbal,
- Présentation du projet « dans 1000 communes, la forêt fait école » par des élèves et enseignants de l'école du Verger du Moulin, et signature de la charte tripartite,
- Marathon de la biodiversité : demande de soutien financier auprès de GBA,
- Indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires,
- Paiement des heures supplémentaires le samedi et le dimanche,
- Programme de voirie 2023,
- Détermination du prix de location des salles du presbytère,
- Tour des commissions,
- Questions diverses.

## **Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal du 25 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

*Madame le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour « acquisition d'une parcelle à Montmerle ». Le Conseil Municipal accepte d'ajouter ce point.*

## **Présentation du projet « dans 1000 communes, la forêt fait école » par des élèves et enseignants de l'école du Verger du Moulin, et signature de la charte tripartite**

Présence de M. BRUNET de la Fédération nationale des Communes forestières, et des enseignants de l'école du Moulin (Mmes BEGU, DESPRES, JACQUET et M. LOHEZ) pour ce point.

Madame le Maire donne la parole à M. BRUNET pour la présentation du programme.

Ce programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école" est un programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières qui propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des communes forestières.

La commune de Val-Revermont adhère depuis de nombreuses années à la fédération, et est la première commune du département de l'Ain à participer à ce projet.

Madame le Maire rappelle que la superficie de la commune est de 4 600 ha, dont pratiquement 2 000 ha de forêt.

Une forêt pédagogique, c'est un projet territorial de sensibilisation aux enjeux forestiers pour des publics jeunes. Le but étant de les impliquer sur le long terme et de les responsabiliser à la gestion durable du patrimoine forestier de la commune.

*Arrivée de Julie CATHERINE-BONNICI à 20h20*

Ce programme est porté par un réseau de communes avec le partage des expérimentations.

*Arrivée de Laetitia CARON à 20h25*

M. DUCROZET Loïc (ONF) s'est déplacé sur la parcelle communale dédiée au projet (forêt à proximité de l'école de Lucinges). Il a été d'une grande aide avec le partage de son expérience.

Cette parcelle sera inaugurée le vendredi 16 juin 2023.

Présentation du projet par les enseignants :

- Projet global : réalisation d'un sentier pédagogique avec la création de panneaux d'informations, sur des thèmes différents (un thème par cycle).
- Classes concernées : tous les enseignants sont impliqués, de la maternelle au primaire.
- Cycle 1 : découverte sensorielle de la forêt, apprendre à aller dans ce milieu. Deux visites d'une demi-journée ont été faites depuis octobre pour l'ensemble de l'école maternelle. Un livret sera préparé.

- Cycle 2 : réalisation de panneaux sur le thème des végétaux, des espèces présentes dans la forêt. Le parcours et l'implantation des panneaux par les CE1 et CE2 seront à déterminer.
- Cycle 3 : thème des métiers liés à la forêt, une seule sortie s'est effectuée à l'automne. Le projet est en phase de démarrage. Il se poursuivra sur plusieurs années.

F. CHABERT s'interroge sur l'intérêt de faire ce projet sur une parcelle précise. M. BRUNET explique que la parcelle a été choisie en lien avec l'ONF, elle ne sera donc pas exploitée pendant cette période.

E. PONCIN précise que le but est que les enfants incitent les parents à se déplacer dans cette forêt pour découvrir ce qu'ils ont vu.

Madame le Maire remercie l'équipe pédagogique.

Signature de la charte tripartite.

### DE202305021 – Marathon de la biodiversité : demande de soutien financier auprès de GBA

Dans le cadre du marathon de la biodiversité, Grand Bourg Agglomération (GBA) s'appuie sur des porteurs de projets pour implanter des haies et des mares.

GBA apporte des aides aux porteurs de projet :

- Pour la plantation de haies :
  - 3€ maximum par mètre linéaire planté si le porteur de projet réalise lui-même les travaux de plantation,
  - Prise en charge à 90% si le porteur de projet décide de ne pas réaliser lui-même les plantations : reste à charge à hauteur de 10% des dépenses (avec un plafond forfaitaire de 1 000 €) du montant total des travaux,
  - Le porteur de projet prend en charge la préparation du sol réalisée en amont de la plantation.
- Pour les mares : Prise en charge à 90% : reste à charge à hauteur de 10% des dépenses (avec un plafond forfaitaire de 1 000 €) du montant total des travaux.

Intervention d'O. JOLY : la commission environnement travaille depuis environ 3 ans sur cette thématique (livret sur les mares, Atlas de la Biodiversité Communale...).

Replantation de haies sur 3 zones :

- **Zone 1 de Treffort à Gaz de Banc – En Bouvaray** : refaire un linéaire de 200 m, sous forme de chantier participatif
- **Zone 2 vers l'étang des pilles** : linéaire de 400 m et 150 m plus au nord
- **Zone 3 vers l'entreprise de la Florentaise** : plantation de haie en discontinue au nord, avec au milieu une petite mare tampon

Intervention de E. PONCIN :

Projet de restauration de 3 mares :

La commission jeunes a un projet de restauration d'une mare **vers la Platte**. Elle se situe sur un terrain privé, dont le propriétaire a donné son accord. Une convention devra être faite. Cependant, l'implantation de cette mare à visée pédagogique n'est pas dans le périmètre du marathon de la biodiversité. Une autre piste consiste en un projet de création d'une mare **vers les Mousserons**, mais celui-ci ne se situe pas non plus dans le périmètre. Et enfin, il est prévu la restauration d'une mare **vers le Chemin du Paradis**, qui elle, se trouve dans le périmètre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire à faire la demande de soutien financier auprès de GBA.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à faire les demandes de subvention.

**DE202305022 – Indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires et paiement des heures supplémentaires le samedi et le dimanche**

**Indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) :**

Lors du conseil municipal de septembre 2019, nous avons pris une délibération pour les heures supplémentaires effectuées par certains agents, dont les récupérations des heures n'étaient pas possibles. Il avait été prévu que les heures seraient payées sous forme d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) pour les agents de catégorie B et C, ou sous forme d'Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires (IFTS) pour les agents de catégorie A.

Le Trésorier nous informe que la délibération n°DE201909057 du 26 septembre 2019 autorisant le versement des IHTS est imprécise. En effet, la rubrique 210224 du décret n°2022-505 du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités locales indique que **la délibération doit fixer la liste des emplois** dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires. **Ainsi, la délibération doit lister la filière, le cadre d'emplois ainsi que les fonctions ou service des agents** bénéficiant du versement des IHTS. Il nous demande donc de régulariser la situation.

Il est proposé le tableau ci-dessous :

<b>Filière</b>	<b>Cadre d'emplois</b>	<b>Fonctions ou service (le cas échéant)</b>
Administrative	Adjoint administratif Rédacteur	Secrétariat général
Technique	Adjoint technique Agent de maîtrise Technicien	Camping Services techniques Service scolaire Résidence autonomie Service entretien des locaux
Culturelle	Adjoint patrimoine Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Médiathèque

En outre, afin de répondre à la demande du Trésorier, il convient de délibérer sur le montant attribué aux heures supplémentaires effectuées le samedi et le dimanche par certains agents techniques, à temps complet.

Les agents amenés à faire des heures les week-ends le font avec l'accord de Madame le Maire.

Nous sommes tenus de suivre les règles édictées par décret du Code Général de la Fonction Publique :

TH est le taux horaire de l'agent

	Formule	Ex : TH = 12 €
14 premières heures supplémentaires	$TH \times 1,25 = A$	$A = 15 \text{ €}$
Au-delà de 14h supplémentaires, dans la limite de 25h par mois	$TH \times 1,27 = B$	$B = 15,24 \text{ €}$
Heures supplémentaires effectuées de nuit (cumul des heures inférieur à 14h)	$A \times 2$	30 €
Heures supplémentaires effectuées de nuit (cumul des heures supérieures à 14h)	$B \times 2$	30,48 €
Heures supplémentaires effectuées le dimanche ou jours fériés (cumul des heures inférieur à 14h)	$A + 2/3 A$	$15 + 10 = 25 \text{ €}$
Heures supplémentaires effectuées le dimanche ou jours fériés (cumul des heures supérieur à 14h)	$B + 2/3 B$	$15,24 + 10,16 = 25,4 \text{ €}$

Les heures supplémentaires peuvent aussi être compensées sous forme de repos compensateur.

Dans ce cas, il est proposé que les heures effectuées le samedi soient majorées de 50 % et les heures de dimanche soient majorées de 100%.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, les modifications telles que proposées.

### **Programme de voirie 2023**

Présentation par R. MARECHAL.

- Chemin de Lintoyes à Pressiat : 54 400 €
- Rue de la Gare à Cuisiat : 38 600 €
- Chemin des Longues Raies à Pressiat : 20 100 €
- Route du Plan d'eau à Cuisiat : 59 900 €
- Chemin du Paradis à Treffort : 10 800 €
- Route des Mas à Treffort : 20 000 €
- Rue Principale à Cuisiat (élargissement trottoir) : 3 900 €
- Partie basse chemin du château : 4 900 €

Total : 212 600 € TTC

### **DE202305023 – Détermination du prix de location des salles du presbytère**

La fin des travaux du Presbytère approche, il est demandé au conseil municipal de décider les tarifs de location pour la salle du 1<sup>er</sup> étage, et la salle du rez-de-chaussée.

Pour rappel, la salle du rez-de-chaussée est réservée aux habitants de la commune, pour un montant de 100 € la journée et 150 € le week-end (tarifs votés en octobre 2022). Pour l'étage, nous n'avions proposé aucun tarif.

Il est proposé de compléter les tarifs de la manière suivante :

- salle d'exposition à l'étage : 50 € la semaine (du lundi au dimanche), gratuité pour les associations de la commune
- grande salle du presbytère : 150 € la semaine uniquement pour les expositions et/ou animations gratuites. 350 € la semaine pour les activités payantes (stages).

Pour la grande salle du rez-de-chaussée, la semaine s'entend du lundi au vendredi.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, les tarifs proposés.

## **DE202305024 – Acquisition d'une parcelle à Montmerle**

*Point rajouté à l'ordre du jour*

Il s'agit de la régularisation d'emprise de voirie. Afin de régulariser une situation qui date depuis trop longtemps, il est proposé que la commune acquière 47 m<sup>2</sup> à M. MERCIER, au prix de 10 € le m<sup>2</sup>, afin que la voirie soit bien construite sur l'espace public.

Les 2 parties sont d'accord sur le prix. Les frais de géomètre sont pris en charge par la commune.

La transaction sera officialisée sous la forme d'un acte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle.

### **Tour des commissions**

Musicollines : 24/06 à Treffort. 4 scènes : les halles, l'église, le jardin de l'église, le théâtre du château.

Grange du pin : 29 et 30/07, week-end culturel organisé par le Département avec des activités autour du thème du bois.

Randonnée équestre le week-end du 20 et 21/05, belle manifestation avec une centaine de chevaux.

Défi raid, le week-end du 13 et 14/05, de nombreuses personnes étaient présentes.

Camping : les 4 lodges sont montés, il reste le mobilier à installer

Presbytère : les travaux se poursuivent, le parvis est désormais surélevé.

Services techniques :

Tonte différenciée : il est prévu 3 tontes dans l'année dans certaines zones déterminées. Le département a commencé le fauchage des routes départementales.

Montmerle : les travaux devraient être terminés mi-juin.

F. MEUROU demande si une réunion avec les habitants (côté Est) est prévue.

R. MARECHAL précise que M. BERODIER du syndicat de distribution d'Eau Potable Bresse-Suran-Revermont doit en amont faire une enquête auprès des habitants et ensuite une réunion sera organisée.

Commission communication : la majorité des articles a été reçue. Il restera le travail sur la mise en page à faire.

Salle des sports : le couvreur ne vient plus sur le chantier et de ce fait, il met en défaut les autres corps d'état.

Commission culture : la sortie covoiturage du 12/05 pour assister au spectacle « Youssoupha Gospel Symphonique Expérience » à Ekinox a été une belle soirée, 17 habitants de la commune ont participé à cette sortie.

La prochaine sortie se déroulera en fin d'année.

Retour d'Alice dans les rues de Treffort le 09/07. La restitution de l'année dernière n'a pas permis d'accueillir beaucoup de monde, cette année cela se fera en extérieur, de l'école jusqu'au château. Vous pouvez vous inscrire auprès de la médiathèque.

Médiathèque : les travaux devraient débuter en juillet en site inoccupé. Afin de pouvoir maintenir le service aux habitants, le déménagement de la médiathèque se fera courant juin à la salle paroissiale.

L'appel d'offres pour les travaux a été lancé, la date limite est le 02/06.

Montant estimatif des travaux : 180 000 € HT.

### Questions diverses

- Le projet de Bresse Energies Citoyennes (BEC) de mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et de la cantine, est remis en question pour impossibilité technique.
- Village d'artisans à Lucinges : présentation du projet, avec la construction de 4 cellules par GBA.
- L'ADMR sollicite les élus pour qu'un représentant de la commune siège à leur Conseil d'Administration. M. PUDDU est volontaire pour représenter la commune.
- Réalisation des cartes d'identité et passeports : 30 communes actuellement proposent ce service dans le département de l'Ain. 10 communes supplémentaires vont développer ce service prochainement dans le département.
- Départ de Nathan Revillet : 24/06  
Les communes suivantes sont d'accord pour continuer avec notre conseiller numérique : Courmangoux, Meillonas, Simandre, Villereversure, Nivigne et Suran, Pouillat, Hautecourt Romanèche, Ramasse.  
Souhait de recruter un conseiller numérique déjà formé
- N. AGOSTINI demande où en est la convention signée avec l'association AECM pour la recherche d'un médecin sur la commune.  
Aucun recrutement n'a été fait à ce jour, ça suit son cours.
- Ecole primaire Verger du Moulin : ce 23/05, restitution aux familles des chants fait tout au long de l'année avec les intervenants musicaux de Grand Bourg Agglomération.

### Prochaines dates :

**24/05** : raid des collégiens à la Grange du pin

**25/05** : réunion de la commission Salle des Fêtes de Treffort

**25/05** : vernissage de l'exposition des travaux réalisés par les élèves lors des ateliers de « Papier Crayon » de Cécile HAEGELIN à la Résidence autonomie les Mousserons

**31/05** : réunion avec le cabinet « médiéval » qui avait réalisé les panneaux touristiques de Treffort

**31/05** : commission restructuration forestière

**01/06** : visite de la salle paroissiale avant déménagement de la médiathèque  
**01/06** : réunion avec Bresse Energies Citoyennes  
**03/06** : accueil des nouveaux habitants  
**11/06** : vide grenier du Sou des Ecoles à la salle des sports  
**15/06** : conférence territoriale à Salavre  
**16/06** : inauguration de la forêt pédagogique  
**17/06** : kermesse de la Treffortine à la salle des sports  
**17/06** : concert la Guillerette à la salle des fêtes de Treffort  
**17/06** : fête de la Saint Jean à Pressiat  
**17/06 et 18/06** : fête des parapentes au Mont Myon  
**18/06** : course de caisses à savon à Treffort organisée par le Comité des fêtes  
**24/06** : Musicollines à Treffort

Prochain Conseil Municipal : mardi 20 juin à 20h30

La séance est levée à 22h40

**Le Maire,  
Monique WIEL**



**Le secrétaire de séance,  
Jean-Luc LEBOEUF**





**FEUILLET DE CLOTURE SEANCE DU 23 MAI 2023**

N°	TITRE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
DE202305021	Marathon de la biodiversité : demande de soutien financier auprès de GBA	25	0	0
DE202305022	IHTS et paiement des heures supplémentaires le samedi et le dimanche	25	0	0
DE202305023	Prix de location des salles du Presbytère	25	0	0
DE202305024	Acquisition d'une parcelle à Montmerle	25	0	0

AGOSTINI Nathalie

LEBOEUF Jean-Luc (secrétaire)

ALLEHAUX Dominique

MARECHAL Robert

BULIN Bérangère

pouvoir donné à O. JOLY

MEUROU Frank

CARON Laetitia

MONCEL Alain

Absent

CATHERINE-BONNICI Julie

PARRAIN Noël

pouvoir donné à M. WIEL

CHABERT Frédéric

PONCIN Elisabeth

CORDENOD Jean-Paul

PUDDU Maryse

DUCREUX Florence

PUVILLAND Christophe

DUTEL Frédéric

REVEL Jean-Louis

GAUGE Jacques

SERVIGNAT Hervé

GIROD Emmanuelle

TEISSIER Hélène

HARNAL-BEREIZIAT Maryline

THEVENARD Béatrice

JOLY Olivier

WIEL Monique (maire)